

Amenagement des parcours steppiques Plusieurs techniques ont ete appliquees par plusieurs structures (HCDS, DGF, GCA (EAGR), pour l'amenagement des parcours degrades. La conception et la realisation de ces ouvrages tiennent compte des conditions hydrographiques du site, du but recherche et du besoin exprime par les populations d'une part et avec leur consentement et contribution dans la conception d'autre part. Afin de restaurer les sols degrades et fourniture de fourrage. La plantation d'arbustes fourragers presente les avantages suivants :

- o Resistance elevee a la secheresse
- o Tres grande productivite;
- o Utilisation de sols marginaux (dunes, marnes, sols sales, fortes pentes, submersible...);
- o Utilisation d'eaux chargees, inutilisables en agriculture conventionnelle;
- o Mise en oeuvre relativement facile avec des taux de reussite eleves lorsque les normes techniques sont respectees ;
- o Conservation du sol, lutte contre l'erosive et la desertification;
- o Aspect esthetique, ornemental, paysagisme, amenagement de territoire;
- o Possibilite d'integration dans des systemes agro-pastoraux. Celui-ci peut repondre favorablement a la mise en defens, dans une periode relativement courte (3 a 5 ans au maximum) Le but de cette technique est de permettre une meilleure regeneration des parcours naturels par un repos (sans paturage) dont la duree est variable.
- o La mise en defens de longue duree La mise en defens de longue duree est une soustraction temporaire d'une surface au paturage pendant une periode plus ou moins longue avec realisation de travaux d'amenagement . Elle a une duree de deux ans ou plus ; et poursuit un but de restauration du tapis vegetal . Elle s'impose lorsqu'on est en situation de fort degradation. Les actions entreprises par les services concernees le Haut Commissariat au Developpement de la Steppe (H.C.D.S), portent notamment sur :

a) Plantation (La rehabilitation des parcours tres degrades par plantation des arbustes fourragers) Les especes a multiplier doivent etre choisies en fonction de leur capacite d'adaptation aux conditions de milieux specifiques a chaque zone.

La mise en defens de longue duree peut diminuer la remontee biologique avec le temps d)

L'amenagement hydraulique : Les actions de plantations fourrageres et de mise en defens sont completees par un programme d'amenagement hydraulique pour permettre l'amelioration des conditions d'abreuvement des cheptels ainsi qu'une utilisation rationnelle des parcours. En raison de contraintes diverses : sociales, par le risque de pietinement et le pacage exprimant le refus des populations concernees vis-a-vis de ces projets, ou tout simplement a cause de considerations economiques imposees par le prix de revient eleve des travaux. A cet effet l'intervention a concerne la rehabilitation des anciennes infrastructures hydrauliques non fonctionnelles et la realisation de nouvelles infrastructures permettant la recuperation et le stockage des eaux de ruissellement, tels que, les djoubs, les mares, les Ceds et les amenagements de sources. Dans ces zones, les faibles precipitations et leurs caracteres orageux ainsi que la rarete des ressources en eau souterraines, conferent a l'epandage des eaux de crues un facteur de survie des populations rurales. Cette operation poursuit les objectifs suivants: - Entretien de la flore qui existe en permettant notamment l'etablissement des jeunes semis ou la mise a graine des annuelles ou des vivaces. Selon les cas le site et la biologie des especes, le non-paturage se situera entre mars et juillet, pendant en general 1 a 5 mois et se renouvellera selon des frequences annuelles ou pluriannuelles. L'exploitation de paturages jusque-la peu exploites, surtout en zones presaharienne

- o La reduction des distances parcourues par les troupeaux ce qui favorise une economie d'energie chez l'animal et par consequent un gain en poids.
- o La diversification des revenus et

l'amélioration des conditions de vie des populations rurales En Algérie, la restauration des parcours se fait par des mises en défens, parfois accompagnées de plantation d'arbustes fourragers. Parmi les espèces qui ont données des résultats encourageants dans différents projets, il est à citer : *Atriplex nummelaria*, *Atriplex canescens*, ainsi que *Medicago arborea*. La mise en défens est une technique naturelle qui permet de protéger un territoire ou une parcelle contre l'homme et/ou les animaux domestiques. e) L'intensification de la production fourragère par épandage des eaux de crues Dans les zones arides et semi-arides, les précipitations soudaines et violentes engendrent des crues de forte ..amplitude dans les oueds